

RÈGLEMENT GÉNÉRAL CONCERNANT LA DISCIPLINE UNIVERSITAIRE



voté à l'Assemblée et au Conseil Universitaires

PRÉAMBULE

L'Université reconnaît à tous les membres de la communauté universitaire le droit à complète liberté de pensée, d'expression et de manifestation pacifique. En particulier les membres de la communauté universitaire peuvent exprimer leurs dissidences et

manifester dans l'ordre.

Par ailleurs tous les membres de la communauté universitaire partagent la responsabilité de maintenir des conditions et un climat favorables à l'enseignement et à la recherche dans le respect du droit des autres.

A ces fins et en outre des mesures prévues par les lois, l'Assemblée Universitaire décrète:

le règlement

ARTICLE 1

Constitue une infraction possible de sanctions disciplinaires le fait pour tout étudiant:

a) d'empêcher ou de contribuer à empêcher à l'intérieur ou à l'extérieur du campus, la conduite d'une fonction ou d'une

activité universitaire comme les cours, les séminaires, les entrevues, les cérémonies, les services, les réunions des corps et organismes universitaires et l'administration des affaires de l'université;

b) de nuire ou de contribuer à nuire au déplacement légitime des personnes sur le campus ou dans les immeubles de l'université;

ARTICLE 2

Le présent règlement entre en vigueur le jour de son approbation par le Conseil de l'université.

NB. Un règlement identique a été voté à l'intention des professeurs de l'université.

“ Crois ou meurs ”

L'Assemblée universitaire adoptait récemment un règlement rendant passible de sanctions disciplinaires tout étudiant troublant l'Ordre dans les fonctions et activités universitaires. Il était à prévoir que tôt ou tard l'exemple des CEGEP serait suivi: la répression est arrivée parmi nous.

La vague de répression qui sévit dans les CEGEP et qui menace maintenant le milieu universitaire est un signe avant-coureur de la faillite complète du système à assimiler le mouvement de contestation. On commence par broyer ce qu'on ne peut avaler d'un seul morceau. L'administration croyait (comme presque tout le monde) assister à l'enterrement d'un enfant mort-né. La sécurité s'installait à nouveau dans les milieux établis. Même qu'en signe de reconnaissance pour notre retour au "sérieux", la Chambre de Commerce de Montréal, qui par ses messages d'intérêt public avait contribué à ce retour des choses, a daigné tenir un "Cocktail Party" au milieu de ses protégés avec les résultats que l'on connaît. . .

On peut toujours s'en prendre sans trop de risques aux marionnettes de l'administration qui après tout ne sont là que pour cela; mais il ne faut surtout pas s'en prendre à ceux qui tiennent les ficelles, à ceux qui détiennent le véritable pouvoir à l'université. Allez donc faire comprendre à ces financiers qui ont placé

leurs investissements les plus rentables dans notre pépinière d'exploiteurs qu'ils ne sont pas chez eux ici! . . . La riposte ne s'est pas faite attendre; défense est promulguée à tous les étudiants d'empêcher les légitimes propriétaires de l'université de jouir de leur légitime propriété. "Mettez fin à l'occupation, aux journées d'études et au droit de disposer de vos locaux (Centre Social); et si vous avez des revendications à faire, faites-les dans l'ordre: mémoires (pour les classeurs de l'administration), comités conjoints (service des nouvelles) et manifestations pacifiques (défilé de pancartes...silencieux). Vous pouvez même écrire et dire tout ce que vous voulez, à condition de ne déranger personne." Voilà la signification du règlement adopté presque à l'unanimité par l'Assemblée et le Conseil de l'Université.

On nous invite à contester l'ordre établi par les moyens que ce même ordre établi a érigés afin d'assimiler ce mouvement; sinon, ce sera la guerre ouverte. Certains verront dans "la complète liberté de pensée, d'expression et de manifestation pacifique" le respect de toutes les libertés: le noir américain a les mêmes droits, mais qui oserait affirmer qu'il est libre. Nous sommes libres de crier (pas trop fort) que notre société est inhumaine, que l'on fait de nous des exploités, à condition d'accepter les règles de cette

société et d'en devenir les exploités. Parler n'a jamais fait de tort à personne; après tout, il faut bien quelques soupapes de sécurité pour éviter l'explosion. . .

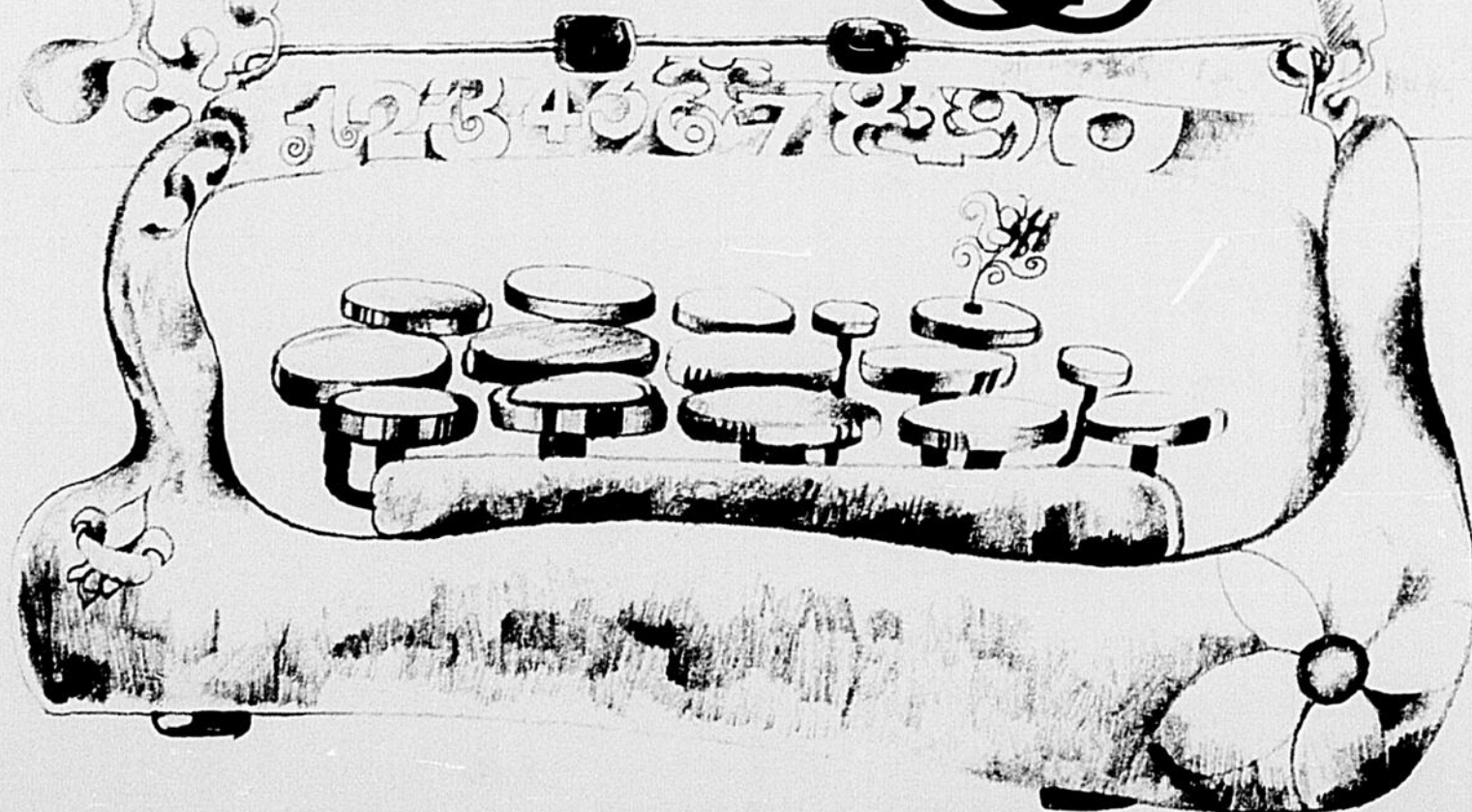
Mais il est défendu "d'empêcher ou de contribuer à empêcher à l'intérieur du campus" la tenue de réunions de la Chambre de Commerce, protectrice des étudiants sérieux et de la classe ouvrière québécoise; il est défendu "d'empêcher ou de contribuer à empêcher" impoliment Mitchell Sharp de parler en anglais "du-bilinguisme-qui-s'installe-de-plus-en-plus-à-l'intérieur-du-ministère-des-affaires-externes" dans l'enceinte de ce qui est supposé être un château-fort de la langue française en Amérique. Enfin, tout individu portant atteinte au fonctionnement, au désordre ou au prestige de notre institution consacrée à la promotion de la nation québécoise sera sévèrement châtié. "Tout ceci afin de protéger une majorité d'étudiants sérieux des agissements d'une minorité de "factieux", dirait Bernard Landry.

Une nouvelle Croisade est née pour chasser de l'Université Sainte les chiens d'infidèles; Une nouvelle croisade, une nouvelle méthode, mais un vieux thème: "Crois ou Meurs".

Certains ont opté pour l'incroyance. . . et l'action.

GHISLAIN HALLE
journaliste au Quartier Latin

ÉDITORIAL



C'est l'évidence même. Si le courant de retrait des associations de facultés se poursuit, bientôt l'AGEUM sera une association minoritaire, aussi contradictoire que ce soit de "Générale". On constate donc un désintérêt flagrant des étudiants, même si l'exécutif des étudiants en Sciences soutenait au cours de l'été dernier, que leur association retirée, l'AGEUM serait plus forte.

Dissoudre l'AGEUM pour cette raison, c'est démissionner, c'est du défaitisme. Il y a des raisons beaucoup plus profondes qui me motivent à prendre cette option. Même si elles ne sont pas partagées par l'ensemble des étudiants de l'Université de Montréal, au moins ceux-ci doivent-ils prendre connaissance (prendre conscience serait trop fort pour la majorité) de ce qui peut se produire dans une telle éventualité plus que probable.

L'AGEUM et la représentativité des étudiants:

En ce mois de janvier, l'AGEUM devrait fêter son 47e anniversaire. Entre janvier 1922 et janvier 69, elle s'est sensiblement transformée. Si au début, le recteur siégeait sur l'exécutif de l'association des étudiants, qu'ensuite ce sont quelques étudiants qui ont siégé avec des professeurs et l'administration sur des comités et organismes universitaires, aujourd'hui les liens sont rompus. Cela, depuis le retrait de l'AGEUM en octobre dernier. Qu'est-ce que cela signifie? Un syndicat n'est-il pas là pour représenter ses membres, revendiquer et négocier pour eux auprès de la direction. C'est l'orientation que prenait le syndicalisme étudiant au début des années '60. L'AGEUM se proclamait alors représentative, donc, interlocuteur

valable.

Mais l'exécutif l'a-t-il déjà été? Et qu'est-ce que cela veut dire être représentatif? Si c'est demander et dire ce que veut la majorité, alors l'exécutif n'a rien à dire, la majorité trouve que tout va bien: "les problèmes on les règle avec votre prof"; on déplace un examen pour un (pas plus) cours, on travaille dans une pédagogie active, on achète les notes photocopiées aux Presses de l'U. de M... C'est ainsi que la majorité des étudiants dans les facultés qui se sont soulevées en octobre est satisfaite: 75 p.c. ne voulait rien, ils n'ont rien eu, 15 p.c. voulait avoir une commission d'étude ou un comité paritaire (décisionnel ou pas, peu importe), ils en ont eu, 10 p.c. voulait le pouvoir aux étudiants, nous ne l'avons pas, ce 10 p.c. est plus qu'insatisfait. Représenter les étudiants de l'Université de Montréal c'est donc ne rien vouloir, ou plutôt vouloir un diplôme. Et ça, l'Université le sait, elle se charge de les décerner, année après année.

L'ACTION DE L'AGEUM

Dans sa charte et depuis qu'elle se considère syndicat étudiant, l'AGEUM distinguait trois domaines d'action:

Un premier où elle était interlocuteur des étudiants: à ce titre elle siégeait à l'Assemblée Universitaire, au Conseil de l'Université, sur des commissions d'études et encore au Comité Conjoint Central: là elle discute ou discutait de la grandeur des affiches sur les babillards, du prix de location des locaux, elle aurait pu ou dû participer à l'élaboration d'un code d'éthique disciplinaire, elle a même marchandé la cotisation contre des excuses pour certaines phrases parues dans le Quartier Latin... L'AGEUM représentati-

par un permanent. Ces comités (par ex.: comité du Carabin, des prêts-bourses, du transport en commun, du centre social, de coordination et d'information, etc.) sont théoriquement libres d'entreprendre l'action qu'ils jugent bon de faire, sans devoir se soumettre au conseil exécutif ou au conseil d'administration.

REACTIONS VIS-A-VIS CE PROJET

De nombreuses critiques ont été faites envers ce projet. Les plus importantes sont: le manque de cohérence; l'impossibilité de définir des priorités et des actions à long terme afin d'éviter que les divers comités n'aillent dans des directions diamétralement opposées; et l'importance des permanents qui, étant les plus informés et les plus disponibles, pourraient effectivement diriger l'association.

Il n'est donc pas du tout exclu que le projet initial subisse plusieurs changements, mais en gardant son esprit "participationniste".

FELIX MALTAIS
Directeur du Carabin

DISSOUDRE L'AGEUM POURQUOI



ve des étudiants, c'est donc celle qui prend des positions que la majorité ne partage pas. C'est celle qui parle au nom de tous les étudiants dans les comités universitaires, c'est celle qui reçoit les messages de la direction pour tous les étudiants. Ainsi, cela donne bonne conscience aux deux parties qui se plaisaient à appeler cela du dialogue et de la participation des étudiants. Quand on nous accuse de rêver en envisageant la participation de tous les étudiants à l'Université, si on est strictement réaliste on ne peut que constater qu'on se leurre en appelant participation le fait que une infime minorité d'étudiants siégeaient minoritairement sur des comités et organismes non décisionnels.

Un deuxième champ d'action de l'AGEUM est celui des services. Longtemps ce secteur a été une priorité de l'Association. Dans un esprit très corporatiste, les exécutifs ont cru que les services étaient une façon de rejoindre les étudiants pour ensuite les rendre conscients de questions syndicales, sociales et politiques. Comme si le fait de manger un sandwich

de nos distributrices, boire une bière à notre Café-Campus, voir un film à notre Ciné-Campus donnerait à l'étudiant une dimension sociale et politique à son engagement. Sans considérer comme une erreur d'avoir pris en responsabilité certains services, il faut voir qu'ils pourront demeurer dans un cadre autre que syndical. Que les services constituent une corporation ou une coopérative totalement indépendante de l'AGEUM, cela est une urgence. Pour qui veut s'engager à l'Université, il ne voit pas très bien pourquoi il doit en même temps s'occuper des services, des cliniques de sang, du carnaval. L'organisation de ces activités n'a aucun rapport avec l'action étudiante socio-politique.

Enfin, le troisième secteur d'action de l'AGEUM est l'action qu'elle mène comme groupe de pression, pour la défense des droits et devoirs de l'étudiant-citoyen: cela est une action politique qui se joue tant dans le cadre de l'Université que de la société. Elle implique des options de base fondamentales, partagées de tous les étudiants. Or ce n'est pas le cas et c'est la raison primordiale de la dissolution de l'A.G.E.U.M. et ce pour qu'une réelle action s'entreprenne sur le campus.

Les étudiants ne poursuivent pas tous les mêmes objectifs:

Si l'on se place strictement sur le plan de l'Université, cela est déjà vrai. L'étudiant A de telle faculté trouve que tout va bien; Z trouve que tout est à changer; entre A et Z, il y a ceux qui trouvent que tel prof devrait être foutu à la porte, ceux qui veulent tout à coup changer de jour un examen, ceux qui sont indifférents, ceux qui sont tellement surchargés de cours, d'études, d'examen qu'ils ne pensent rien, faute de temps et qui songent jalousement au jour où ils auront enfin leur diplôme pour exiger \$25,000 de salaire.

Quand le Conseil d'Administration de l'A.G.E.U.M. se réunit (supposément les représentants de toutes les facultés), cette gamme

d'étudiants se retrouvent autour de la table. Comment ainsi envisager une action concertée, où les étudiants seraient informés et impliqués. En plus des oppositions les plus flagrantes, il y a les absents, qu'on ne voit jamais ou si rarement mais qui savent se plaindre que l'A.G.E.U.M. ne "foute" rien, qu'elle ne dit pas ce qu'ils pensent et qu'elle les accuse même d'inconscience... Ces gens voudraient certes avoir un exécutif qui travaille dans l'ordre, qui négocie gentiment avec l'Université, soumettant des rapports sérieux sans embêter les étudiants.

L'exécutif actuel refuse cette option, il refuse de parler au nom de tous quand la majorité ne pense rien. Les étudiants qui ont agi cette année pour changer cette réalité, je ne crois pas les trahir en disant qu'ils ne veulent plus d'une A.G.E.U.M. qui prend leurs responsabilités, d'autant plus qu'elle est incapable d'imposer une ligne commune de pensée et d'action. Et je ne vois pas qui en serait capable, même en modifiant les structures, car même modifiées, ceux qui contestent continueront, ceux qui veulent réformer garderont la même option, ceux qu'on ne voit pas resteront invisibles. Ce jugement n'est pas prophétique, il constate le fait que malgré les modifications annuelles des structures de l'A.G.E.U.M., la participation ne s'est pas accrue. CONGRES de dissolution:

Le 20 février prochain s'ouvrira le Congrès de l'A.G.E.U.M., le dernier, comment croire autrement. Tout ce que j'espère c'est que les étudiants le feront lucidement, et que ceux qui partagent les mêmes options se regroupent pour agir. Il faut que les vrais problèmes surgissent, que des étudiants y travaillent. Le plus grand, selon moi, c'est que la majorité des étudiants à l'Université de Montréal vivent sans regarder quelle sorte de société ils contribuent à bâtir avec leur digne diplôme!

JANINE DALAIRE
vice-présidente à l'éducation

DU COTE DE SHERBROOKE

l'ageus veut se BUREAUCRATISER

Sherbrooke est présentement le théâtre de démissions fort intéressantes et la tribune agitée d'un congrès en préparation.

En effet, la démission du président de l'A.G.E.U.S., Roland Goulet, pour raisons de santé, dénote un malaise chronique des plus plausibles: rappelons les démissions successives d'il y a un mois ou 3 vice-présidents devaient abandonner leurs fonctions. Enfin, la démission du v.p. aux finances ajoute à cette déconfiture.

Cette situation nouvelle démontre fort bien la fragi-

lité de l'association et pourrait bien, annuler a priori, les décisions du congrès.

Préparé en une fin de semaine par le nouveau président, qui signalons-le n'a pas jugé bon de remplir tous les postes vacants, le congrès comportera 5 commissions (éducation, finances restructuration, information, affaires extra-universitaires). Le document de travail ayant trait à la restructuration propose un triumvirat décisionnel et une multitude de comités dépendant normalement de secrétariats.

Ce congrès pourrait donc

signifier la fin de la présente A.G.E.U.S. et l'avènement d'une bureaucratie plus ou moins productrice.

Sommes à s'interroger présentement sur des formules de participation à ce congrès.

Au journal, on a abandonné la traditionnelle délégation de pouvoirs et on opère présentement en fonction d'une coordination collective.

Dans la région, le conflit Domtar tire à sa fin... c'est une victoire syndicale.

ROCH FORTIN,
campus estrien.

l'ageus veut se "déconstiper"

L'exécutif de l'Ageus a présenté, à la fin du premier semestre, un projet de réforme appelé "projet de déconstipation de l'Ageus". Celui-ci, même s'il n'a pas soulevé l'enthousiasme qu'espéraient ses parrains, sera soumis pour une deuxième fois cette semaine au conseil d'administration de l'association.

LE PROJET DE REFORME

Affirmant que l'Ageus "telle qu'elle existe présentement ne répond pas à un besoin de la part des étudiants parce qu'elle ne favorise d'aucune façon une participation active", les membres de l'exécutif proposent un chambardement des structures afin de favoriser la participation de tous, car il faut abolir la délégation de pouvoir, XXX "l'individu étant (le seul) détenteur du pouvoir".

Cette réforme comporte deux points essentiels: A—engagement de permanents (animateurs, informateurs, techniciens), qui seront "les rouages nécessaires et indispensables à une politique cohérente"; B—formation de comités auto-gérés ouverts à tous les étudiants, et dirigés



COMMENT SORTIR DU BROUILLARD DE LA REPRESSION



"Ce qui apparaît important, c'est de trouver une référence avec son milieu et avec la réalité au lieu de se perdre dans des actions inutiles et sans signification". Telle est du moins l'opinion de plusieurs leaders étudiants qui étaient présents à la dernière manifestation de l'UGEO organisée dans le cadre d'une lutte contre la Répression actuelle dans les Cegeps. La Marche de Vendredi "nous a permis de nous rencontrer et de commencer à digérer octobre". Cependant il ne faut pas en rester là car la Répression actuelle prend de plus en plus d'ampleur. A Maisonneuve, cinq étudiants du syndicat viennent d'être mis à la porte pour avoir convoqué une assemblée générale des étudiants. Du côté des écoles secondaires, c'est la même chose qui se reproduit. Les deux organisateurs du syndicat des écoles secondaires (UGES) sont foutus à la porte de leur école. La Répression agit bien mais le mouvement étudiant se pose des questions... Une analyse du milieu étudiant s'impose mais nul ne sait au juste comment et par quels moyens il est possible d'effectuer ce retour sur soi. Certes il faut confronter ses opinions et les discuter, mais, comment prévoir des mécanismes qui favoriseront une réflexion intéressante au niveau de chaque milieu, de chaque localité? Les étudiants seraient-ils à ce point déracinés de leur milieu qu'ils ne seraient plus capables d'entrevoir une possibilité de réintégration par rapport à eux-mêmes et par rapport à ce qu'ils ont déjà fait ou élaboré? Quelles sont nos voies, nos objectifs de l'automne?

NE PAS TOMBER DANS LES CLICHES REVOLUTIONNAIRES

"J'ai l'impression que chacun de notre bord, on se trouve tous fourrés" mais pourquoi? Un contestataire devrait-il avoir lu Marx, Lénine ou Guevara? Quelqu'un répond non. Tous approuvent mais personne ne sait au juste pourquoi. On a le sentiment qu'il ne faut pas remplacer les vieux clichés de l'ordre établi par les nouveaux clichés de l'ordre révolutionnaire. On a d'ailleurs raison de se méfier des stalinien, des dogmatistes, des maoïstes... mais on oublie souvent qu'au delà de ces clichés, il y a une société, des individus et des étudiants qui sont aussi des individus comme les autres. Finalement, on aboutit au problème du contenu de la contestation. Certains disent qu'il faut élaborer ce contenu et lui donner une signification politique et sociale. Mais, d'autre part, on n'arrive pas à sortir de la hiérarchie étudiant/professeur, étudiant/cours. On dissocie facilement l'étudiant de l'homme du monde. On a peur d'être globaliste et, sous ce prétexte, on met au rancart toute critique valable de l'idéologie qui sous tend la hiérarchisation étudiant/professeur, étudiant/cours etc... Somme toute, on se contente de répéter qu'il faudrait bien faire quelque chose et qu'on est maudiquement sécurisé par cet espèce de narcissisme intellectuel qu'on pratique déjà depuis deux bons mois.

NOUS REFUSONS NOTRE IMPUISSANCE

A vrai dire, la situation est critique car on est psychologiquement pas préparé dans l'ensemble à faire une analyse de son milieu, de son Cegep et encore moins, de son canton ou de sa région. C'est la répression et ça paraît.

On sent constamment son impuissance mais on ne l'accepte pas. On veut sortir à tout prix, se dépasser et voir clair dans le brouillard de la répression. Mais on a compris au moins un point important: une réflexion sérieuse s'impose, un besoin de confronter ses opinions et de créer une nouvelle phase au mouvement est indispensable. Comment le fera-t-on? L'avenir dépend de ce que nous ferons maintenant. Il s'agit d'être audacieux et de chasser une fois pour toutes la pensée qu'on avance pas et qu'on piétine toujours sur place.

CLAUDE BERTRAND

LE QUARTIER LATIN

hebdomadaire de l'office d'information
des étudiants de l'université de montréal
publié par l'ageum

directeur des imprimés: jean gladu
co-directeur au journal: roméo bouchard
rédacteur en chef: claude bertrand
chef des nouvelles: jean-guy laurendeau
journalistes: ghislain hallé, richard théoret,
denis chateaufort,
jean-claude dallaire,
iouise corriveau, michel contant,
maurice vallée, jeanne-mance dubé,
marc-andré déglise,
giuseppe garibaldi,
collaborateurs
françois demers, david oliver,

photographes: mario c. gaulin,
françois demers, david oliver

relations extérieures: mario c. gaulin,
conception graphique: jean gladu, marc lincourt
imprimeur: ateliers roger presse ltée

publicité et administration: georges lefebvre

bureaux: 2222, édouard montpetit,
centre social, loc. 711, mtl.

téléphone:

service des nouvelles: 739-4291
publicité et administration: 739-4777
direction du journal: 739-2733

SHARP À MORT

Invité dans le cadre des services d'éducation permanente, Mitchell Sharp ministre des Affaires extérieures du Canada, fut accueilli comme il se devait. Le recteur bien pensant se déplaça pour flatter l'ordre établi comme il se doit. Westmount fut représenté dignement par quelques spécimens huppés, alors que quelques gorilles de la RCMP faisaient en sorte que tout se déroule dans l'ordre bâtarde de la comédie collective.

Mais la médaille avait son revers. Une "minorité agissante" (50 p.c. de l'assistance) se présenta pour gêner la sauce. Cette "escouade de la moralité méconnue" utilisa des moyens "subtils" pour écoeurer les écoeurants. On poussa même la subtilité jusqu'à refréner les ardeurs afin que la correction dure le plus longtemps possible. Quelques Westmountaises affirmaient avoir "honte d'être Québécoises" et le tout fut "very choking" pour la chienlit locale. Le "cent ans" de Robert Charlebois inspira la "minorité agissante" ainsi que quelques indécis de l'assistance. Comme il se devait la question de la guerre du

Vietnam et de la complicité canadienne fut rapidement soulevée et, la réponse du ministre fut tellement "Sharp" que l'on n'a pu résister à la tentation de faire décoller quelques B-52 miniatures.

Cependant, il y avait un inquisiteur particulièrement dangereux. Il s'agit du Directeur récemment parachuté dans le département bien connu de Science Politique. Cette figure notoire jetait des coups d'oeil sur la minorité agissante comme s'il photographiait les individus afin de pouvoir à l'occasion utiliser le nouveau règlement de l'université, règlement qui laisse libre cours aux manipulations et aux chantages des gens en place. M. Lalande fait l'apprentissage de ce qu'il en coûtera de plus en plus de fouler aux pieds la participation étudiante, de défendre l'intervention américaine au Vietnam, de servir la Commission BB, d'être l'ami des hauts administrateurs de l'Université et autres fadaïses du même mauvais goût.

A l'avant scène, le recteur ronçait son frein et, ne semblait pas priser l'attitude de l'assistance en



grande partie complice par le silence et par le rire. Lorsque celui-ci quitta le pavillon, il avait l'air particulièrement humilié car l'attaque portait surtout sur le prestige de sa position de bourgeois.

En somme, une action comme celle-ci a plusieurs avantages: d'une part on se paye un bon spectacle à peu de frais, d'autre part, le tout aide à démystifier les rois-nègres et à insuffler confiance en l'action. De plus, un certain style léger est peut-

être le style le plus adapté pour protester contre des farces aussi désespérantes que la politique étrangère du Canada, le Bilinguisme, et les petits notables qui y croient. L'intervention d'une minorité agissante dans ce "one man show" montre au moins que le sens des valeurs et de l'implication politique n'est pas perdu pour tout le monde. Et tant pis pour les inconscients et les irréalistes qui se scandalisent.

RICHARD THEORET.

SERIEUSES COUPURES, DANS LES BOURSES

le gouvernement veut-il affamer les étudiants

Les Cegeps répriment les étudiants en les expulsant ou en leur coupant les moyens d'expression et d'action; l'Université de Montréal en menaçant les méchants de sanctions et en barrant la route aux cegepois; le Gouvernement, lui, vient de trouver un moyen radical: affamer les étudiants en leur rognant les bourses! Excellente occasion pour économiser et boucher les trous qu'on a creusés dans le budget par incurie ou par gaspillage ou par calcul

politique. Toutes les répressions ont le même mobile: sauver le désordre établi des minorités dirigées.

Comment cela se passera-t-il? On a décidé d'opérer dans le calcul des besoins de l'étudiant une coupure qui varie entre \$350 et \$650, ce qui a pour conséquence de diminuer les bourses d'autant. Les prêts demeurent intouchés. Endettez-vous, restreignez vos besoins, on vous tient par

la "ganse", acceptez de prendre le moule qu'il faut pour faire marcher la machine. Il paraît que les étudiants mariés sont épargnés: délicat égard de notre Gouvernement face à la chute de notre taux de natalité qui donne des arguments aux mouvements nationalistes!

Etudiants, n'oubliez pas que la société paie pour vous et la société est de plus en plus de mauvaise humeur contre vous. Vous n'avez pas

de droit, pas même celui de vous faire vivre: certains disent que vous êtes des esclaves, mais vous êtes des privilégiés. Si vous êtes sages, vous gagnerez de bons salaires plus tard. Pensez-y bien lorsque vous aurez faim.

ROMEO BOUCHARD.



Une chorale d'étudiants et étudiantes de l'Université de Santiago (Chili) demande votre hospitalité.

Les 8-9-10-11 mars, un chœur formé de 16 étudiants et 16 étudiantes de l'Université de Santiago (Chili) donnera des récitals à Montréal, notamment sur le campus universitaire.

Les étudiants et étudiantes qui acceptent de loger un ou plusieurs d'entre eux durant leur séjour sont invités à donner leur nom au Quartier Latin, le plus tôt possible.

tél.:
739-2733

NORMES DE CALCUL DES BOURSES ET PRÊTS:

La "constante" vient d'être décidée par le Ministère: des besoins calculés, vous devrez réduire \$350.00 (s'applique à la bourse seule et non au prêt)

Lorsqu'un système d'aide aux étudiants base ses coûts sur \$2,650.00 lors de la détermination du prêt et \$2,350.00 lors de la bourse, on ne peut pas dire que ce n'est pas généreux et ne constitue pas un effort considérable par rapport aux autres pays.

Hector Joyal 10 janvier 1969.

Conservez ces normes: elles changeront peu l'an prochain en ce qui concerne le calcul des besoins. Vous pourrez donc prévoir d'avance, à défaut d'avoir pu le faire cette année et, qui sait, peut-être les prêts arriveront-ils alors avant le 15 octobre et les bourses pendant l'année académique!
Richard LeMaire, Comité d'Aide financière

A - ÉTUDIANTS CÉLIBATAIRES

Calcul des besoins = (scolarité et frais connexes et subsistance) - (revenu du candidat + \$ parents + autres revenus)
Besoins financiers à combler.

- 1 - Tableau de (scolarité + frais connexes + subsistance pour 12 mois)
Notes: *Chirurgie dentaire, ajouter 1ère année: \$175.00
2è année: \$790.00
3è année: \$500.00
*Médecine: revenu minimum de \$2,250.00 pour la 4è année
**Déduire \$350.00 des frais en 2è année
***Réhabilitation: revenu minimum de \$900.00 en plus du salaire d'été

CODE DE CATEGORIE	CODE DE L'ETABLISSEMENT	CODE DE FACULTE	NOM DE L'ETABLISSEMENT	CODE DE LOCALITE	FRAIS			TABLE DE VILLE 2e SECTION	Code Table des Revenus moyens de Vacances
					SCOLARITE	SUBSISTANCE			
					RESIDENT	NON-RESIDENT			
014			MONTREAL - Université de Montréal	0001					
			100 Arts		0610	1300	2100	06	
			101 Bibliothéconomie		0560	1300	2100	04	
			103 Musique		0585	1300	2100	03	
			104 Sc. Religieuses		0520	1300	2100	04	
			105 Théologie		0550	1300	2100	03	
			110 Lettres		0620	1300	2100	04	
			130 Philo-Psycho		0595	1300	2100	07	
			140 Droit		0550	1300	2100	07	
			150 Commerce - H.E.C.		0495	1300	2100	07	
			160 Sces Sociales		0570	1300	2100	07	
			180 Education		0575	1300	2100	05	
			184 Pédagogie Familiale		0460	1300	2100	05	
			200 Sciences		0705	1300	2100	08	
			400 Génie		0595	1300	2100	08	
			402 Urbanisme		0835	1300	2100	07	
			480 Architecture		0680	1300	2100	07	
			501 Education Physique		0630	1300	2100	04	
			510 Médecine		0805	1300	2100	05	
			015				MONTREAL - Sir Geo. Williams Univ.	0001	
100 Arts	0575	1300		2100			06		
106 Fine Arts	0630	1300		2100			03		
150 Commerce	0615	1300		2100			07		
152 Sc. of Retailing	0500	1300		2100			07		
200 Sciences	0625	1300		2100			08		
400 Engineering	0675	1300		2100			08		
900 Graduate Studies	0550	1300		2100			07		

3 - Résident: Les étudiants demeurant chez leurs parents ou dont les parents demeurent dans les municipalités ci-contre sont considérés comme des résidents..

DETERMINATION DU STATUT DE RESIDENT ANNEE 1968-1969		
ZONE DE MONTREAL - 0001	CODE	MUNICIPALITE
5614	VILLE JACQUES-CARTIER	
5618	LONGUEUIL	
6501	VERDUN	
6502	VILLE LASALLE	
6504	MONTREAL OUEST	
6506	VILLE ST-PIERRE	
6508	COTE ST-LUC	
6509	LACHINE	
6512	DORVAL	
6514	POINTE-CLAIRE	
	ST-JOACHIM PTE-CLAIRE	
6518	BEACONSFIELD	
6519	BAIE D'URFE	
6521	STE-ANNE DE BELLEVUE	
	STE-ANNE DU BOUT DE L'ILE	
6524	SENNEVILLE	
6526	WESTMOUNT	
6528	HAMPSTEAD	
6529	COUTERMONT	
6531	VILLE MONT-ROYAL	
	COTE DE LIESSE	
	NOTRE-DAME DE LIESSE	
	VILLE ST-LAURENT	
6538	DOLLARD DES ORMEAUX	
6539	ROXBORO	
6541	STE-GENEVIEVE	
6542	PIERREFONDS	
6544	ST-RAPHAEL (ILE BIZARD)	
6546	MONTREAL RIVIERE DES PRAIRIES	
	VILLE ST-MICHEL	
6549	ST-JEAN DE DIEU (GAMELIN)	
6551	ST-LEONARD DE PORT MAURICE	
6552	ANJOU	
6554	MONTREAL-NORD	
6556	MONTREAL-EST	
6558	POINTE-AUX-TREMBLES	

ECHELLE DE CONTRIBUTION DES PARENTS	
REVENU DE BASE DES PARENTS	POURCENTAGE DE CONTRIBUTION
3000 ou moins	3%
3000	\$90. + 7% sur les \$1000. suivants
4000	\$160. + 17% sur les \$1000. suivants
5000 et plus	\$330. + 18% sur le reste

NOTE: Le revenu de base est le montant de revenus qui subsiste après la déduction des exemptions pour charge familiale des revenus bruts déclarés.

TABLE DES CATEGORIES				
Type d'établissement	Niveau	Code de Catégorie	Prêt Maximum (Dollars)	Bourse Maximum (Dollars)
Universités 4e, 5e année et plus	Maîtrise	01	\$800.	\$1200.
Universités 1e, 2e, 3e année	Baccalauréat ou licence	02	700.	1100.
Universités	Pré-universitaire	03	500.	1000.
Universités hors-provinces		04	1000.	Aucune

B - ETUDIANTS MARIÉS

Pour fins de calcul, l'étudiant marié est considéré comme un non-résident, quant à ses dépenses. Les revenus du candidat sont établis comme un autre étudiant, ajoutés de la contribution du conjoint de laquelle on déduit les frais de subsistance d'un étudiant non-résident à l'école fréquentée et \$300.00 par enfant à charge.

Exemple: Candidat en Socio 3e Revenu de \$1000.00

Salaire du conjoint de \$3000.00 un enfant

Revenus	Besoins
Candidat: \$1,000.00	Subsistance \$2,100.00
Conjoint: 3,000.00	Scolarité + 570.00
Total: \$4,000.00	\$2,670.00
Subsistance conjoint: - \$2,100.00	
	\$1,900.00
Déduction enfant - 300.00	Besoins à combler \$2,670.00
Revenu du candidat \$1,600.00	- \$1,600.00
	\$1,070.00

4 Contribution des Parents: Revenus bruts des parents* - Déductions Revenu de base des parents

a) Déductions: Par enfant à charge
\$ 300.00 au pré-scolaire
\$ 500.00 au niveau élémentaire et secondaire
\$ 900.00 au niveau collégial
\$1200.00 célibataire à l'université
N.B. Le candidat est exclus de ce calcul.

b) Contribution: *on retranche \$1500.00 du revenu de la mère ayant des enfants d'âge pré-scolaire.

5 Cas-type: Etudiant en sociologie, 3è année, 2 frères au secondaire salaire des parents \$6,500.00 salaire d'été \$1,000.00, résidant chez ses parents.

Candidat	Revenus	Besoins (Tableau I)
Minimum de vacances	\$900.00	Scolarité \$ 570.00
Tableau I dernière colonne et tableau II		Subsistance \$1300.00
75% du revenu au-dessus du minimum (100 x 75%)	75.00	\$1870.00
	\$975.00	
Parents: Revenu \$6500.00		La différence entre les besoins et les revenus est de \$475.00
Moins déductions \$1000.00		
	\$5500.00	
Contribution sur \$5,000.00: 18% du reste:	330.00 90.00 \$1,395.00	Quand l'aide calculée est moins de \$50.00, le prêt est zéro. Si l'aide calculée est de \$50.00 à \$100.00, le prêt est de \$100.00
		Le candidat aura donc droit à un prêt de \$500.00

6 - Limitations: - L'aide totale ne saurait dépasser le montant limite indiqué par l'étudiant dans son formulaire
- L'aide totale ne saurait dépasser les maxima légaux, à savoir:
- N.B.: En 68, 69 les contraintes financières qui affectent l'ensemble des dépenses du gouvernement obligent à

soustraire des "besoins calculés" une constante qui n'est pas encore déterminée. Si les normes ci-haut sont réalistes, puisqu'elles correspondent aux données de l'enquête CROP effectuée l'an passé, cette coupure c'est aussi dans la conjoncture économique actuelle... quels qu'en soient les responsables!

2 - Revenu du candidat
La dernière colonne de droite du tableau précédant indique la "cote" du salaire minimum d'été, précisé dans le tableau suivant.
- On retranche \$750.00 du revenu d'un orphelin.
- On retranche \$300.00 des bourses d'étude d'autre provenance accordées pour mérite scolaire.
- Le fascicule de renseignements du ministère note ceci: "Afin d'encourager les étudiants à gagner le maximum de revenus pendant leurs vacances et pour tenir compte que le revenu déclaré est souvent une prévision, on prend toujours le revenu moyen en considération".
- On ne tient compte d'autre part que de 75% du revenu déclaré supérieur au revenu moyen.
Ex.: revenu moyen de ma catégorie: \$800.00
Salaire d'été déclaré de \$1,200.00, donc supérieur de \$400.00 au revenu moyen; on ajoute 75% de ce montant: 300.00
Revenu pour fins de calcul: \$1100.00

TABLE DES REVENUS MOYENS DE VACANCES					
CODE DE TABLE	MONTANTS - ANNEES				
	1	2	3	4	5 et p.
01	0100	0150	0200	0200	0200
02	0200	0400	0500	0600	0600
03	0300	0350	0400	0450	0450
04	0500	0600	0700	0800	0800
05	0500	0700	0750	0800	0800
06	0500	0700	0800	0900	0900
07	0500	0800	0900	1000	1000
08	0500	0800	1000	1200	1200

Une cinquantaine de personnes seulement ont cru bon de venir discuter avec M. Raymond Laliberté, président de la CEQ, jeudi dernier. Pourtant, s'il est un conflit social inquiétant et complexe au Québec, c'est bien celui qui oppose depuis au moins trois ans les 62,000 enseignants francophones du secteur public au Gouvernement du Québec. Ce conflit est une espèce de carrefour de multiples maladies de notre société.

LES REVENDICATIONS DES ENSEIGNANTS.

Les revendications des enseignants n'ont rien de particulièrement révolutionnaires, comme l'a souligné M. Laliberté. La masse monétaire qu'implique la convention proposée par le Syndicat est de 400 millions. Les clauses salariales sont réglées depuis la mi-octobre et comportent une augmentation des dépenses gouvernementales de 65 millions, soit un salaire moyen de \$6,500 (il est de \$8,500 en Colombie Canadienne). Les autres revendications qui restent en suspens sont les suivantes:

- amélioration des conditions de travail (le coût additionnel de la proposition syndicale par rapport aux offres patronales est ici de l'ordre de 15 millions).
- la sécurité d'emploi, jusqu'ici refusée aux enseignants qui ont moins de trois ans d'expérience (20 p.c.), bien que ceux-ci ne soient encadrés dans aucune période de probation structurée. Ça ne coûte rien.
- les clauses de sécurité sociales (congés de maladie), qui impliquent certains coûts additionnels.

-les clauses touchant le perfectionnement des maîtres (plus de 60 p.c. des enseignants suivent des cours).

-certains éléments de co-décision avec les autorités locales touchant les programmes, les manuels, les méthodes, les instruments scolaires, à l'intérieur des cadres généraux fixés par le Ministère. Cela, en vue de parer aux incohérences, aux gaspillages et aux patronages de toutes sortes qui se glissent dans les décisions des commissaires sur ces points.

LA CEQ DOIT SE BATTRE CONTRE TOUT LE MONDE.

Cependant, les enseignants, plus particulièrement la CEQ, défendent une cause impossible tant elle se bute à une société qui n'a pas encore digéré les mutations rapides survenues dans l'enseignement au Québec. La CEQ doit se battre en même temps

-contre le Gouvernement: un Gouvernement qui ne prend pas d'options suivies, qui économise à tort et à travers lorsqu'il est coincé, qui ne craint pas de fausser les rapports syndicaux lorsqu'il peut compter sur l'opinion publique si mal éclairée soit-elle, dont la presque totalité des ministres et députés ont avoué ne pas connaître le problème de la lutte des enseignants, dont le ministre des Finances lui-même, M. Dozois, est, au dire de M. Laliberté, non pas malhonnête mais mal informé et cela de façon flagrante; un gouvernement qui refuse de faire l'indispensable réforme des 1700 commissions scolaires devenues dérisoires et très coûteuses

en raison de leur nombre et de leur fonctionnement, parce qu'il a gagné l'élection en les flattant; un gouvernement qui répète qu'il ne peut partager ses pouvoirs de décision qu'il tient du peuple.

-contre la population: une population qui, en proportion considérable, n'est pas elle-même syndiquée (35 p.c. des travailleurs sont syndiqués), qui continue à attendre de l'enseignant qu'il soit un missionnaire laïc, qui est restée à ses vieilles rengaines ou méfiances touchant l'éducation, qui est peu ou mal guidée dans ses jugements par les média d'information pour la plupart vendus à la minorité possédante, qui est manipulée par les demi-vérités des politiciens, qui approuve plus facilement les infractions des autorités (exemple les lock out de Commissions Scolaires comme celui de la Commission de De Lignery) que les pressions des subalternes, qui n'a pas encore pris conscience que l'éducation faisait partie de son vote politique.

-contre les enseignants eux-mêmes: des enseignants souvent médiocres parce qu'issus de notre système scolaire, qui ont été les derniers avertis et considérés dans la réforme scolaire, dont la notion d'appartenance syndicale est faible, dont la politisation est mince.

-contre les commissions scolaires et les commissaires: une structure désuète et pourrie, dont les pouvoirs financiers et administratifs ont été absorbés par le Ministère, dont le morcellement est absurde et coûteux, dont

un grand nombre de commissaires sont nommés par le Gouvernement lui-même (ex. Montréal, Québec), qui sont encore des foyers privilégiés de recrutement d'organismes politiques et de patronage (vente de matériel), qui réagissent conséquemment en bêtes traquées.

-contre les profiteurs de la réforme scolaire: les investissements de toutes sortes placés dans l'éducation depuis quelques années (constructions, manuels, méthodes nouvelles, ameublements, instruments visuels, etc) ont amplifié considérablement le commerce qui entoure l'école. Ces commerçants ont souvent intérêt à ce que toutes sortes de désordres de notre système se perpétuent.

La CEQ mène donc une bataille ingrate, une bataille complexe, une bataille dont les soubassements politiques sont souvent cachés, une bataille contre l'ignorance, les préjugés et les intérêts discrets de toutes sortes, une bataille également très mal connue, même des révolutionnaires.

ROMEO BOUCHARD

UN DEBAT-MIDI
INQUIETANT
AVEC
RAYMOND LALIBERTE
(C.E.Q.)

la CEQ doit se battre contre tout le monde.

COMMUNIQUE

SOURCE:

Comité d'aide au groupe Vallières-Gagnon.

POÈMES ET CHANSONS DE LA RÉSISTANCE À LA COMÉDIE-CANADIENNE LE 3 FEVRIER PROCHAIN

Le spectacle "Poèmes et chansons de la Résistance" sera présenté à la Comédie-Canadienne le 3 février prochain à 7h.00 et 9h.30 du soir.

On se souvient que ce spectacle révolutionnaire fut unanimement loué par la critique suite à sa présentation au théâtre Gesù en mai dernier.

A la fin de l'année passée, ce spectacle effectuait une tournée de quatre grands centres québécois (Hull, Québec, Trois-Rivières

et Sherbrooke) et soulevait l'enthousiasme des foules.

Le spectacle qui sera présenté à la Comédie-Canadienne sera quelque peu différent des précédents et comprendra, outre certains nouveaux artistes, une entrée en matière qui soulignera le désir de liberté qui anime le peuple québécois depuis la conquête.

Voici la liste des artistes qui participeront au spectacle:

les Alexandrins, Gaston Bris-

son, Paul Chamberland, Robert Charlebois, Yvon Deschamps, Clémence Desrochers, Georges Dor, Raoul Duguay, Louise Forestier, Michel Garneau, Claude Gauvreau, Alain Gélinais, Pauline Julien, Michèle Lalonde, Raymond Lévesque, Marylène, Gaston Miron, Jacques Perron, Michel Robidoux et le Quatuor du Nouveau Jazz Libre du Québec; régie, Marcel Delambre; mise en scène et réalisation, Jacques Larue-Langlois.

Les recettes de ce spectacle seront versées au Comité d'aide au groupe Vallières-Gagnon et serviront à défrayer le coût des procès et des appels des révolutionnaires québécois. Dans notre société juste, il en coûte seulement \$15,000 à Pierre Vallières pour porter sa cause en appel!

Merci et
Vive le Québec libre!

Pour de plus amples informations, communiquez avec Jacques Larue-Langlois en composant 270-2086.

LE CAFÉ CAMPUS

un signe de contradiction et un signe de piastre

PIERRE CHAREST
ex-gérant

ÉCLAIRCISSEMENT SUR LA SITUATION DU CAFÉ-CAMPUS

Revenu global du 10/2/67 au 31/5/67 c'est-à-dire quatre mois d'opération \$44,337.00. Il est à remarquer que nous avons loué le local le 1er octobre 1966. Donc, au départ, pour l'installation de la boîte et du restaurant, nous avons dû payer le loyer qui se chiffrait à \$2,333.33 par mois, soit une perte de \$9,333.32.

Les permis de ventes de boissons

alcooliques ont été attribués au Café-Campus au mois d'octobre 1967, soit un an après la signature du bail.

Les prévisions de ventes de repas n'ont pas été atteintes. La raison en est simple: le restaurant fonctionnait à plein rendement le midi: soit de 11.30 à 2.30 heures; au souper, on servait une dizaine de repas tout

au plus. Or un restaurant, pour être rentable, doit avoir des clients toute heure durant ses heures d'ouverture.

Afin d'éclairer la gent étudiante, voici en bref ce qui s'est passé depuis novembre 1967, date de ma nomination au poste de gérant du Café-Campus. Quelques mois avant

ma nomination au Café-Campus, le Comité des Sept préparait un aperçu de l'état financier et de la situation générale. Leur conclusion était que la situation financière se détériorait considérablement et qu'il fallait absolument avoir une personne responsable du Café-Campus. Je fus donc nommé gérant, le 27 novembre 1967.

Les Faits:

- 1- Série de questions de la part des employés en place concernant la sécurité de leur emploi.
- 2- Etablissement de contrôle de la cuisine.
- 3- Politique d'achat, investissement et dépenses courantes, nourriture, etc.
- 4- Contrôle des caisses recettes.
- 5- Vérification des marchandises reçues
- 6- Réorganisation du système d'opération de jour
- 7- Répartition des tâches
- 8- Amélioration du menu
- 9- Etude sur la rentabilité du Café-Campus en général
- 10- Contrôle de la boisson
- 11- Application d'un système d'inventaire (boisson)
- 12- Contrôle des caisses le soir
- 13- Contrôle des dépenses
- 14- Etude et réajustement des salaires

15- Etablissement de normes de travail

16- Partage des responsabilités

17- Fermeture du restaurant le 6 juin 68

18- Etudier et appliquer nouvelle politique de la programmation et de

19- la négociation avec les artistes

20- Orienter la publicité

ÉTAT DES PROFITS ET PERTES

	10/2/67 au 31/5/67	1/6/67 au 31/5/68	1/6/68 au 31/12/68
PROFIT BRUT: VENTES	20,854	103,568	52,857
AUTRES	(1,562)	21,228	13,156
	19,292	124,796	66,013
DEPENSES: EXPLOITATION	39,678	148,411	58,909
ADMINISTRATION	1,596	9,366	1,101
	41,274	157,777	60,010
PROFIT OU PERTE AVANT AMORTISSEMENT	(21,988) perte	(32,981) perte	6,003 profit
AMORTISSEMENT	aucune	18,790	10,500
RESULTAT NET	(21,988)	(51,742)	(4,497)
DEFICIT acc. au cours des 6 premiers mois soit au 30 nov. 67		30 nov. 67 (36,752) 6 premiers mois	
Nouveau Gérant CHAREST		31 mai (14,990) 6 derniers mois	
		31/12/68 (4,497) 7 premiers mois de 68.	
		Amortissement inclus	

Donc, si la politique établie au Café-Campus persiste, je suis convaincu que l'année financière 68/69 se terminera avec un profit net. L'état de profits et pertes publié ci-contre parle par lui-même.

PIERRE CHAREST

à la défense du café-campus

Qu'il me soit permis, monsieur le directeur, de faire quelques mise au point au sujet de l'interview sur le Café-Campus, parue dans la livraison du 14 janvier 1969.

Ayant été associé au Café-Campus lors de sa fondation en février 1967, alors que j'étais vice-président aux Affaires Internes de l'A.G.E.U.M., ce sont les mêmes motifs qui m'ont incité à accepter en novembre 1967 la charge de l'opération-soir au Café-Campus et à exercer récemment mes fonctions de Gérant. J'ai annoncé, il est vrai, au Comité des Sept mon intention de quitter le Café-Campus incessamment ce, pour des raisons qui me sont personnelles et qui ne diminuent en rien l'intérêt que je partage avec le Comité des Sept de voir le Café-Campus s'autofinancer tout en jouant le plus adéquatement possible le rôle qu'il est appelé à jouer dans la Communauté Universitaire.

Le Quartier-Latin semble prendre plaisir à orienter les débats sur ce qui semble être la règle d'or au Café-Campus: les déficits d'opération et ainsi discréditer le travail du Comité des Sept depuis février 1967. Il est vrai que le Café-Campus a terminé son premier exercice financier avec un déficit. Les raisons? Une opération de restaurant inadaptée aux besoins universitaires de même qu'une absence totale de direction au Café-Campus de février 1967 à la fin novembre 1967. A cela s'ajoute, je pense une foule d'autres raisons secondaires. Mais cela ne doit pas nous faire oublier que c'est justement pour des raisons qu'il y a eu des changements radicaux dans l'administration du Café-Campus à partir du mois de novembre 1967, lesquels changements ont permis d'abord de ralentir, ensuite d'arrêter l'élan déficitaire du Café-Campus.

Au début de 1967-68 le Comité des Sept, dirigé par Robert

Desormeaux, a mis un frein au gaspillage et à la mauvaise administration précédente et ainsi a permis, de novembre 67 à mai 1968, d'empêcher une augmentation plus considérable du déficit. Cette année, le Comité des Sept, maintenant dirigé par Yves Lacroix, continue cette remontée entreprise sous l'exercice précédent et l'on peut maintenant espérer terminer cette deuxième année financière par un bilan positif c'est-à-dire par l'autofinancement du Café-Campus pour l'exercice 1968-1969 et ce après avoir amorti de \$15,000.00 à \$20,000.00 sur la dette du Café-Campus.

Le déficit du Café-Campus à la fin du premier exercice financier n'est pas l'effet du hasard. Mais ce n'est pas l'effet du hasard non plus si de septembre 1967 à aujourd'hui il y a eu des Robert Desormeaux, Yves Lacroix et autres au Comité des Sept et Pierre Charest à la Gérance, lesquels ont donné au Café-Campus une remontée que je qualifie de spectaculaire et qui permet au Café-Campus de s'autofinancer à sa deuxième année d'opération. Ils ne l'ont pas dit, ils ont réalisé ces objectifs grâce à leur travail dont nous devons leur savoir gré.

L'interview du 14 janvier 1969 me prête l'intention de discréditer le Comité des Sept. Je désire d'abord rappeler au Quartier-Latin que lors de l'interview nous avons tenté d'analyser la structure d'organisation du Café-Campus: il n'a pas été question du Comité comme tel mais de ses possibilités, de son efficacité dans le cadre de cette structure. En conséquence, je me dois de préciser les points suivants.

—Si le Comité des Sept exerce le pouvoir décisionnel au Café-Campus en ce qu'il est responsable des politiques d'investissement et d'opération, ce pouvoir, dans une certaine mesure est partagé par la Gérance qui possède des prérogatives

de décision quant à l'opération du Café-Campus.

—Il est vrai que j'ai fait mention d'une certaine lourdeur administrative cause de retard dans la Communication de décisions du Comité mais ce, pour faire comprendre une limitation de la structure actuelle: les directeurs sont étudiants et donc sujets au même titre que tous les étudiants à des obligations scolaires. C'est ainsi que les périodes d'examens et de vacances vont retarder le travail du Comité des Sept et par là de la Gérance à cause de l'absence des directeurs étudiants. Est-ce une raison pour proclamer l'inefficacité du système actuel?

—Il est vrai que je n'ai pu citer plus de trois ou quatre noms de membres du Comité des Sept. Est-ce à dire que le Comité ne fait pas son travail? Le Café-Campus appartient à l'Association et par là, à tous les étudiants. S'il se produit que le Comité a des postes vacants à combler, qui est responsable? Le Comité ou l'absence de motivation, d'intérêt, d'engagement de la population étudiante? Je vous laisse le soin d'y répondre mais j'ose espérer qu'un jour il y aura autant d'étudiants intéressés à participer à l'organisation du Café-Campus qu'à le critiquer.

Nous avons parlé également, lors de l'interview d'un esprit de risque nécessaire au rendement efficace du Café-Campus. L'absence d'esprit de risque n'est pas pour moi synonyme de conservatisme s'il permet d'éliminer les risques inutiles qui vont mettre en danger l'autofinancement du Café-Campus. L'objectif du Café-Campus n'est pas d'être rentable mais bien de répondre aux besoins du milieu étudiant tout en s'autofinçant. Dans la situation actuelle, il est de première importance que le Café-Campus, à la suite d'une première année déficitaire, s'autofinance. Est-ce à dire que cet objectif va nous obliger à mettre en veilleuse les objectifs de

services à communauté étudiante universitaire? Est-ce à dire que la participation des étudiants au Café-Campus est toujours fonction d'un risque financier comme ont semblé le croire bien des étudiants précédemment? Je ne le crois pas et je dis au contraire que savoir discerner entre un risque financier facultatif ou nécessaire est une preuve de maturité chez nos dirigeants et, en conséquence, j'endosse la position du Comité des Sept d'éviter de courir des risques inutiles qui menacent de compromettre l'objectif d'autofinancement du Café-Campus. Et j'ajoute que, si cette attitude peut réduire le dynamisme de la direction, il ne peut l'empêcher de pourvoir à l'objectif de faire du Café-Campus une boîte où les étudiants sont chez soi.

L'on reproche à la direction du Café-Campus le désir de créer un établissement de prestige et d'oublier les objectifs de service à l'étudiant. Est-ce là vraiment l'objectif du Café-Campus? Ne pourrions-nous pas plutôt se poser la question à savoir que veut dire participer au Café-Campus? Vous demandez à l'A.G.E.U.M. de vous offrir...! Qu'est-ce que l'A.G.E.U.M.? Une réunion de membres. Participer veut-il dire accepter passivement de faire ce que l'on vous suggère ou prendre sur soi d'être responsable et de voir à ce que vos besoins soient comblés. La participation implique un engagement personnel ou collectif. Ce qui me porte à croire que le Café-Campus ne sera pas un véritable chez-soi pour toute la Communauté universitaire tant et aussi longtemps que toute la Communauté universitaire ne se sera pas engagée à participer, de façon différente pour les divers groupes soit, mais à participer à créer ce "chez soi".

Cette participation, certains groupes l'ont déjà réalisée. Qu'on

se rappelle la soirée de Jazz de la Faculté de Diététique, les soirées organisées par et pour les étudiants de Lettres, Sciences Religieuses, etc, les initiations de facultés, les soirées d'animation dirigées par des groupes d'étudiants et d'étudiantes de l'université. Ces exemples doivent inciter tous les groupes à continuer cette initiative de participation.

L'on reproche au Café-Campus actuel de servir les étudiants le jour et non le soir. Que ceux qui ne croient plus que la clientèle du soir au Café-Campus n'est pas à majorité une clientèle d'étudiants de l'Université viennent vérifier avec moi les cartes à l'entrée pour se convaincre que le soir également le Café-Campus est fréquenté par des étudiants de l'Université. Vous me direz un petit groupe d'étudiants, de l'Université satisfaits du Café-Campus, je vous rappellerai qu'il y a 12,000 étudiants à l'université et que le Café-Campus n'a que 300 places disponibles. Il faut satisfaire tout le monde soit, mais à des moments différents et il appartient aux divers groupes universitaires de voir à ce que des soirées leur soient réservées.

En terminant, qu'il me soit permis d'ajouter que si j'ai pu mal me faire comprendre lors de l'interview, je pense également que la publication aurait gagné à être plus objective. Je respecte la critique. Ceux qui font fonction dans notre société, d'être sur le qui-vive pour préserver les intérêts communs ont une tâche lourde de responsabilité et méritent tout notre appui. Mais il y a aussi d'autres gens qui par leur engagement à une cause, se soumettent à la critique. Ceux-là aussi ont droit à notre estime et surtout à notre objectivité.

ANDRÉ BÉLISLE,
Gérant.

Communiqué

L'ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE

Chers amis,

Nous avons un grand besoin de spécialistes bénévoles pour nous aider et nous soutenir dans notre travail.

Ces hommes peuvent être des professionnels ou des étudiants désireux d'aider le monde des ouvriers et des travailleurs.

Nature de l'aide:

- 1—de jeunes avocats ou étudiants;
- 2—de jeunes économistes ou étudiants;
- 3—de jeunes sociologues ou étudiants;
- 4—de jeunes politicologues ou étudiants;
- 5—tous les autres désirant apporter une aide.

Vous pouvez appeler M. Pierre Jauvin au 482-1626 (le matin entre 8 heures et 10 heures) ou écrire au 2234 Addington, Montréal.

L'Office d'Information demande étudiant avec voiture pour distribution d'affiches sur le Campus

Rémunération \$5.00 sur Campus
\$8.00 sur et hors Campus

tel. 739-2733

CARDINAL, UN CRYPTO-SÉPARATISTE?

A l'automne 1967, une nouvelle vedette politique s'est élevée dans le ciel bleu du Québec: Jean-Guy Cardinal. Tous connaissent l'histoire de l'ascension de cette vedette dans un parti qui en avait un besoin tragique.

Un fait demeure troublant, même inquiétant, face à ce ministre qui, une semaine après son élection dans Bagot, devient premier ministre intérimaire (ils le sont tous de ce temps-ci), à la suite de la défaillance de celui que Jacques Normand appelle si affectueusement "Bébert le Temporaire". — Après plus d'un an au gouvernement, M. Cardinal a réussi l'exploit, aussi surprenant qu'inquiétant, de ne pas faire connaître sa pensée et ses opinions politiques, à un point tel qu'on en vient à se

demander s'il en a!

Devant ce fait, il est instructif de relever un texte qui n'est pas sorti de l'ombre depuis que notre vedette en est sortie. Par son importance, ce texte mérite d'être porté à la connaissance de nos lecteurs. (sic)

Ce texte est tiré du journal *Le Monde* du jeudi 24 août 1967 (page 3), c'est-à-dire quelques mois avant la naissance politique de notre ministre. Il s'agit d'une lettre ouverte d'intellectuels québécois dans le but "d'expliquer à l'opinion française pourquoi le Québec a fait un accueil triomphal."

Parmi les signataires de ce texte, on relève le nom de "Me. Jean-Guy Cardinal, doyen de la faculté de Droit de l'Université de Montréal." Parmi les noms associés à sa

signature, notons: François Aquin, Père Richard Arès, André D'Allemagne (RIN), Pauline Julien, Jean-Marc Léger, Jacques-Yvan Morin (Etats généraux), Pierre Maheu (Parti Pris). . en somme des gens liés de près ou de loin à l'idée d'indépendance du Québec.

Les signataires (dont M. Cardinal, ne l'oublions pas), réclament pour le Québec le droit de "posséder lui-même les instruments économiques et juridiques nécessaires, et choisir librement sa destinée sociale, culturelle et politique."

Le paragraphe qui suit est très intéressant: "Ce Québec ainsi libre, nous souhaitons qu'il puisse s'associer d'une façon ou d'une autre, mais volontairement, au Canada anglais, selon que le comman-

deront les intérêts communs." Tous auront remarqué que cette petite citation résume très bien la formule souveraineté association du Parti Québécois et est loin du "Egalité ou Indépendance" du père spirituel de M. Cardinal.

Ce texte est donc très explicite. Si l'on poursuit, on lit: "Voici venir l'ultime échéance, le moment où le peuple canadien-français va se trouver devant l'alternative suivante: ou bien lentement s'assimiler à l'Amérique anglo-saxonne, comme ont déjà fait les Franco-Américains des Etats-Unis, pour ne rien dire des minorités francophones des provinces anglaises: ou bien d'affirmer sur le territoire de l'Etat où il s'est concentré."

Après avoir lu (avec plai-

sir) le texte publié par *Le Monde*, et tenant compte du fait que pour signer un texte il faut être d'accord sur l'essentiel, il n'est pas hardi de conclure que M. Cardinal appuyait alors la lutte du Québec pour l'indépendance. Marcelle...suite,

Plusieurs questions se posent donc: pourquoi être entré dans l'U.N. quelques mois après? A-t-il changé d'idée? Joue-t-il la carte de l'ambiguïté, carte maîtresse de l'actuel "gouvernement"? Prépare-t-il une révolte de palais? A vous de vous en poser d'autres!

Tout en adressant ces questions à notre vedette, que certains appellent la comète bleue, nous ne nous faisons pas d'illusions sur les chances que M. Cardinal daigne y répondre! ...

DENIS ROY

Création de l'Union Générale des Etudiants du Secondaire de Montréal

L'Union Générale des Etudiants du Secondaire (UGES) de Montréal a été officiellement fondée dimanche, le 12 janvier 1968, dans le but de: provoquer une prise de conscience générale chez les étudiants afin d'instaurer à longue échéance l'éducation nouvelle dans tout ce qu'elle comporte:

- a) cogestion;
- b) polyvalence;
- c) nouvelle forme de cours;
- d) décloisonnement des matières;
- e) nouvelle forme d'examens;
- f) humanisation de l'enseignement;
- g) actualisation des cours par: initiation aux sciences politiques, économiques, sociales par des méthodes pratiques.

L'Union Générale des Etudiants du Secondaire est composée actuellement de dix écoles, mais une dizaine d'autres seraient sur le point d'y adhérer.

Le mouvement ne se limitera pas à des prises de position théoriques, mais il continuera celles-ci dans l'action directe.

Face aux problèmes des professeurs, il fut voté lors de la réunion que l'UGES appuie entièrement les professeurs en faveur de la grève et elle est à planifier son action pratique à cet appui.

GILLES VERRIER,
Président de l'UGES,
Etudiant Ecole Sec. Le Plateau.

P.S. Les principaux responsables de l'UGES ont été expulsés de leur école quelques jours après la formation de l'UGES.

CINÉ-CAMPUS

vous rappelle
Le concours Seize Universitaire

Si vous réalisez des films 16 mm., vous aimeriez sûrement les présenter devant un vaste auditoire. Le Ciné-Campus vous en donne l'occasion.

Vous aurez aussi la chance de vous mériter deux prix de \$50.00.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

ADRESSEZ-VOUS AU BUREAU DE L'INFORMATION DE L'A.G.E.U.M.
Chambre 602, au Centre Social

Dans le Quartier Latin de Noël, les auteurs de l'article Jésus un homme symbole toujours vivant font preuve d'un manque de connaissances historiques et d'ignorance en ce qui concerne le Judaïsme et les premiers chrétiens. L'effort d'imagination suggéré par M. Roméo Bouchard est une triste caricature qui se fait aux dépens de la plus élémentaire vérité historique. Se distancer du contexte culturel sous prétexte de mettre un événement au goût du jour ne peut mener qu'aux erreurs et conceptions fausses qui forment la toile de fond de ce texte. Nous nous contenterons de donner quelques exemples frappants.

Tout d'abord Jésus n'est pas né à Nazareth comme vous l'écrivez mais à Bethléem (Mt II, 1). En substance, dites-vous, Jésus, Juif, s'est opposé à "la tyrannie de la loi", aux "discriminations sociales", à "l'exploitation des pauvres", et "au racisme juif", "en affirmant que débute une ère nouvelle et un ordre social nouveau caractérisé par la justice et le respect de l'homme." "Victime de discrimination, il est jugé et condamné sous le prétexte, entre autres, de blasphème puisqu'il se place à l'égal de Dieu."

Une lecture superficielle des Evangiles et de la Torah ou Pentateuque ainsi que des ouvrages écrits sur cette époque détruisent fondamentalement vos assertions.

Jésus lui-même à propos de cette Loi déclare: "N'allez pas croire que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes. Je ne suis pas venu pour abolir mais accomplir... Celui donc qui violera l'un de ses moindres préceptes et enseignera aux autres à faire de même sera tenu pour le moindre dans le royaume des cieux..." (Mt V, 17,19). Vous ne pouvez donc pas parler de Jésus anar-

à propos du jésus du quartier latin de Noël



chiste. Ramener les hommes vers Dieu en vivant selon la Loi et les Prophètes constituent un retour aux sources dans l'harmonie et l'amour de Dieu et du prochain préconisé par la Torah!

L'exploitation des pauvres est contraire à toute la Torah: "Tu n'exploiteras pas ton prochain et ne le spolieras pas: le salaire de l'ouvrier ne demeurera pas avec toi jusqu'au lendemain" (Lév. XIX, 13). "Lorsque vous récoltez... vous ne moissonnez pas jusqu'à l'extrême bout du champ. Tu ne ramasseras pas la glanure de ta moisson. Tu les abandonneras au pauvre et à l'étranger" (Lév. XIX, 9, 10).

Quant à découvrir "un racisme juif", pour un peuple qui a souffert de racisme pendant toute son histoire, et encore aujourd'hui, sur quels fondements s'appuie-t-il? Le Judaïsme a toujours prôné l'amour de l'étranger et dans quelle autre législation enseigne-t-on l'amour de l'étranger? "Si un étranger réside avec

vous dans votre pays, vous ne le molesterez pas, l'étranger qui réside avec vous sera pour vous comme un compatriote et tu l'aimeras comme toi-même, car vous avez été étrangers au pays d'Egypte" (Lév. XIX, 18).

Quant à "la justice et au respect de l'homme," ce ne sont pas là choses nouvelles. Dans toutes les pages de l'enseignement juif sont affirmés sans cesse que la Justice et le respect sont les fondements de tout ordre social sans lesquels la paix n'est pas possible. L'éthique juive proclame que l'homme doit assumer modestement et dignement son destin d'homme en aimant Dieu et en aidant son prochain. Coopérateur et témoin de Dieu à l'image duquel il a été créé, l'homme, affirment les Pharisiens, n'est pas un exilé des cieux. De par la volonté divine sur cette terre des hommes, l'homme a reçu pour mission de travailler en fraternelle harmonie avec tous les hommes, sans cesse et sans relâche, afin de

faire progresser l'humanité pour répandre et faire connaître l'amour de Dieu à tous.

Quant à "l'opposition, à la répression des élites et à la discrimination (!)" "(p.2) dont Jésus aurait été victime, ces faits ne sont pas mentionnés dans les textes. C'est un fait que l'élite de l'époque ne souscrit pas à toutes les opinions de Jésus, mais d'après les Evangiles eux-mêmes (cf. Lc XIII, 31; VII, 36), Jésus circule librement et partout où il lui plaît, entre dans le Temple, prend la parole dans les Synagogues sans que nul ne s'y oppose. Ce "déséquilibre" et ce "traître aux traditions nationales" (p.2), comme vous dites, se promène à son aise à travers le pays.

Pour vous le procès de Jésus est un "cas type" et c'est pour cela que vous en parlez en long, en large et de travers. "Jésus est arrêté par la police privée (!) des chefs, sans mandat, durant la nuit... Dès le matin on lui fait un procès politique paqueté

devant le conseil juif d'abord... " (p.2). Que ce procès se soit déroulé si vite est en contradiction avec le fait que Jésus parle en toute liberté. De plus les règles du droit criminel juif de l'époque donnaient trop de garanties à un présumé criminel pour que tout se soit déroulé aussi simplement que vous le décrivez. Le blasphème n'était pas puni de mort. La procédure à l'époque était la suivante: "Si l'accusé était reconnu coupable, il fallait ajourner le jugement au lendemain afin qu'une nuit entière s'écoulât entre la première et la deuxième séance... Le lendemain chacun exprimait son opinion à nouveau; celui qui la veille s'était prononcé pour la condamnation pouvait réclamer l'acquittement alors que le juge qui avait voté l'acquittement n'était pas autorisé à revenir sur sa décision" (Talmud de Jérusalem, Sanhédrin, V.5). Ainsi toute la version que vous donnez du procès n'a aucun sens.

Quant au fatalisme, il n'a pas sa place dans l'éthique du Judaïsme. "La souveraineté de la justice et de l'amour" n'est qu'une preuve, s'il en fallait, des valeurs que le Judaïsme a toujours prônées. Que celles-ci ne soient pas entièrement réalisées nous le savons mais une des façons de contribuer à la vérité est de la chercher et de rendre compte en toute honnêteté des événements historiques. Trop longtemps le monde a souffert de ces déformations historiques que vous étalez. J'espérais qu'un journal étudiant donnerait l'exemple, mais cet article de Noël prouve l'immaturité de ses auteurs. Aussi je vous demanderais de publier in extenso cette lettre dans la prochaine livraison de votre journal. JOSEPH LEVY Anthropologie Président de l'Association des Etudiants Juifs à l'Université de Montréal

UN "OUVRIER D'USINE" NOUS ÉCRIT

"Les ouvriers devraient s'emparer de notre système d'enseignement et le réformer."

Monsieur le directeur,

Toutes nos félicitations à l'équipe du "Quartier Latin" surtout pour les contestations sur la religion et notre fameux système d'enseignement qui servent avant tout à abrutir et retarder l'évolution de nos gens. Ce ne sont pas les Anglais qui sont les ennemis des Canadiens-français dans la province de Québec, c'est le clergé intégriste et réactionnaire, la fameuse religion catholique du Québec, et notre politique avec ses députés égoïstes.

Si nous sommes un peuple ignorant au pays du Québec, ce n'est pas la faute des anglais, la très grande faute en premier lieu ce sont nos évêques et notre clergé, l'histoire du Québec nous le

prouve. Il faut que le Quartier Latin en parle souvent de tout cela.

Les ouvriers dans les grandes usines du grand Montréal en parlent souvent ensemble aux usines. La province de Québec est une province industrielle avant tout, donc une province d'usines, et notre système d'enseignement semble ignorer tout cela. Nos ouvriers, nos ouvrières, nos salariés devraient s'emparer de nos universités et de notre système d'enseignement et le réformer.

Dans le moment, pas un seul ouvrier, ou une seule ouvrière d'usine ne fait partie de l'administration de nos universités et de notre système d'enseignement au parlement de Québec. Il est

grand temps que le "Quartier Latin" traite ces sujets. Les ouvriers et ouvrières des usines sont mûrs, sont prêts pour dialoguer et entrer dans l'administration de nos Universités et de notre système d'enseignement à Québec. Oui, les ouvriers et ouvrières sont mûrs pour cela.

Je suis un ouvrier qui travaille dans une grande usine de Montréal depuis bien des années. Je suis abonné à votre journal "Le Quartier Latin" depuis longtemps et je le fais lire à l'usine aux ouvriers. Nous vous félicitons en particulier pour votre article paru le 7 janvier 1969, page 5: "Nous voulons faire du terrorisme culturel; Notre Guévara québécois, c'est Borduas". Les Chevaliers du

St-Sépulcre à la Cathédrale Notre-Dame le 8 décembre.

Nous devons féliciter ces vaillants et courageux protestataires. Ils étaient sept. A l'exemple du Christ, ils sont allés dans le temple chasser et parler à des sourds qui se servent de la religion pour faire le commerce de leur gloire. Jésus les a chassés du temple avec un fouet. Nos sept protestataires n'ont pas été aussi violents que Jésus, ils ont lancé un message que ces sourds aveugles ne comprennent même pas en 1969.

Notre religion catholique après deux mille ans est aussi païenne que celle d'avant le Christ; cette religion a encore plus de défauts que celle que Jésus de Nazareth condamnait dans son temps.

Aux usines, les ouvriers en parlent souvent de cela. Il n'y a pas d'ouvriers et d'ouvrières d'usines dans l'Ordre Equestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem et on nous dit que l'église est universelle. Tout cela est une farce monumentale. Le bon Dieu appartient à tout le monde sans esprit de classe, il est juste et neutre; sans cela il ne serait pas le bon dieu. Donc, les sept protestataires à l'Eglise Notre-Dame ont fait comme Jésus de Nazareth qui a chassé avec un fouet les marchands du temple. Ceci se passe encore après 2000 ans dans notre religion catholique.

ARMAND SAUVE, ouvrier d'usine, 3280, rue Sherbrooke -est, Montréal 401.